

**2008/325 - Attribution d'une subvention de 1 000 € à l'Association Côté Grande Côte et d'une subvention de 500 € à l'Association des Commerçants de la rue Romarin** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 16/06/2008, p. 1187)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

(Adopté.)